

LA CHAMBRE
LE DÉBAT SUR
LA VITICULTURE

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Le duel entre les députés du Langue-doc et ceux de l'Alsace s'est poursuivi hier dans un esprit de courtoisie évidente, chaque orateur ayant le visible souci de ne rien proposer qui puisse choquer la fraction adverse.

Le seul fait notable a été la présentation d'un contre-projet déposé par le groupe socialiste et défendu, notamment, par M. Léon Blum. Malgré la qualité de son texte, le projet a été repoussé par 265 voix contre 184. La discussion se poursuivra, aujourd'hui.

Au cours de la séance, M. Daladier, dans une très courte intervention a fait connaître qu'il entendait rappeler le Parlement dès le mois d'octobre.

Dans la soirée, le président du Conseil précisait au Sénat, M. Daladier qui a fait voter le budget au mois de mai est bien décidé à ne pas recommencer une semblable expérience et il entend, tout au contraire, commencer au plus tôt la délicate opération qu'est la discussion budgétaire. Actuellement, tous les budgets ministériels sont prêts, sauf celui de la guerre, retardé par quelques dernières modifications. Ils seront tous mis au point pendant le mois d'août. Dès le mois de septembre, la Commission des finances de la Chambre sera saisie des propositions gouvernementales et pourra en faire l'examen durant ce mois.

Le débat d'aujourd'hui sera consacré à la discussion de l'article 146 du projet de loi relatif au budget de 1934. L'article 146, qui concerne la fin de l'année, sera acquis avant la fin de l'après-midi.

En ce qui concerne la session parlementaire actuelle, le président du Conseil entend faire voter avant la séparation, par la Chambre et le Sénat, les projets concernant le blé, la viticulture, la réorganisation du réseau des chemins de fer, la réorganisation de la Compagnie Générale Transatlantique, l'amnistie, etc. Le Sénat reprendra les Assemblées générales environ le 13 juillet.

À la Chambre, une opinion contraire prévaut et l'on attendait, en général, que le Parlement partirait en vacances vers le 17 juillet.

M. Daladier, d'ailleurs, n'est pas pressé. Il ne tient pas à bruyonner les élus. En tout cas, il recule dès maintenant dans la poche de son veston, le décret de clôture de la session dont il donnera lecture lorsqu'il jugera le moment opportun.

LA SÉANCE

La Chambre a poursuivi, hier matin, le débat sur la viticulture.

M. Renaud Jean fait la critique du projet gouvernemental.

M. Bignon s'élève sur l'absence préalable de produits du bon vin et le vendre à un prix rémunérateur. M. Bignon demande un aménagement des récoltes et il ne faut pas transformer les vignes en rizières.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

Après d'autres interventions, notamment de MM. Proust, Barthe et Grisoni, la suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi et la Chambre adopte le projet ouvrant au ministre des Affaires étrangères un crédit de 250.000 francs destinés à couvrir les frais de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni et de la mission de MM. Herriot, Bignon, Grisoni.

LE SÉNAT A VOTÉ
un crédit de 200 millions
pour la défense du blé

Il a voté également l'ensemble
du projet de réorganisation
du marché

Après avoir adopté divers articles du projet de loi sur l'organisation du marché du blé, le Sénat a discuté hier matin les articles financiers du projet.

On sait qu'un désaccord profond subsiste entre les commissions des finances de la Chambre et du Sénat. Cette dernière estime à 400 millions les ressources nécessaires à la défense du marché du blé, tandis que la commission des finances ne veut accorder que 200 millions.

M. Laroche, chef de la commission des finances de la Chambre, a déclaré que le chiffre de 200 millions et le reconnaît que le gouvernement a les ressources suffisantes pour faire fonctionner la loi.

L'article 23, qui institue la taxe à la mouture est adopté.

L'article 24 (déclaration obligatoire de la mouture) est également adopté, ainsi que l'article 25, qui prévoit une légère modification proposée par M. Régnier.

L'article 26, avec une nouvelle rédaction de M. Régnier, est adopté. Les articles 27 et 28, qui concernent un amendement de M. Régnier, tendant à limiter les emprunts prévus à 200 millions au lieu de 400, l'article 27 ainsi modifié est adopté.

Les articles 29 à 39 sont également adoptés.

La défense du marché des céréales secondaires

La Haute Assemblée en arrive à l'amendement de M. Victor Boret, qui tend à rétablir l'article 32 et dernier tel qu'il existait avant l'adoption de la loi autorisant le ministre à prendre toutes les mesures propres à défendre le marché des céréales secondaires.

Ce texte, dit M. V. Boret, permettra de sauver la culture des céréales indigènes, qui constitue une part de la richesse indigène.

Cet amendement est repoussé.

Vote de l'ensemble

Le Sénat revient à l'article 12 (constitution d'un comité national d'organisation du marché des céréales). L'amendement de M. Boret qui proposait de porter à 46 le nombre des membres du comité est adopté à l'exception du deuxième alinéa qui est supprimé et cet article est adopté.

M. Reboul, au nom des socialistes, promet de voter le projet et il conclut en affirmant sa satisfaction que cette loi soit le premier pas vers l'Office national des céréales (appl. et excl.). Après explications de MM. Connevot, François Saint-Maur, Paul Laffont et Provost, le projet de loi est adopté à mains levées.

M. Labrousse, au nom des radicaux, se prononce contre le vote à mains levées.

M. Laroche, au nom des radicaux, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Labrousse, au nom des socialistes, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Laroche, au nom des radicaux, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Labrousse, au nom des socialistes, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Laroche, au nom des radicaux, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Labrousse, au nom des socialistes, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Laroche, au nom des radicaux, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Labrousse, au nom des socialistes, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Laroche, au nom des radicaux, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Labrousse, au nom des socialistes, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Laroche, au nom des radicaux, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Labrousse, au nom des socialistes, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Laroche, au nom des radicaux, se prononce en faveur du vote à mains levées.

M. Labrousse, au nom des socialistes, se prononce en faveur du vote à mains levées.

LA LUTE
CONTRE L'ITILÉRISME
EN AUTRICHE

Un grand discours
du Chancelier Dollfus

Au cours de la manifestation organisée à Innsbruck, le chancelier Dollfus a prononcé un grand discours dans lequel il a adressé tout d'abord un avertissement aux Universités et notamment à celle d'Innsbruck, foyer de l'itilérisme.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

APRÈS LE CRIME
DU BOULEVARD
BIGO-DANEL, A LILLE

L'enquête à Menin
de l'inspecteur G. Lefebvre

L'inspecteur principal G. Lefebvre, de la 3e Brigade Mobile, joue un rôle de premier plan dans l'enquête relative à l'assassinat de la cabaretière lilloise.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

LE CRIME DE PÉRIWELZ
JUGÉ PAR LES ASSISES
DU HAINAUT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Certains ont vu, le soir du drame, entre 18 heures et 19 h. 30, un homme qui stationnait près de la maison du criminel, au n° 10, rue de Valenciennes.

Ce dernier argua qu'il ne faisait que rechercher sa femme, mais les témoins ont affirmé qu'il se trouvait dans la maison de la cabaretière lilloise.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait pas de cesse jusqu'à ce que les responsables de nos désastres soient punis.

Après avoir interrogé Kovalczyk à la prison de Tournai, après avoir arrêté M. Kovalczyk, le ministre de la Justice, M. Laroche, a déclaré que le gouvernement de la République n'aurait